



Mise en place d'un inventaire participatif avec le Service de
l'Inventaire du Patrimoine de la Région Bretagne

CAHIER DES CLAUSES SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES

2017-2018

Inventorier,
valoriser et
protéger
le patrimoine de
la Vallée du
Scorff

Rédaction Jacqueline Le Calvé
Syndicat du Bassin du Scorff
février 2017



Sommaire

Préambule.....

I- Contexte de l'Inventaire

- a) Le syndicat du Scorff et le patrimoine historique
- b) Un territoire inégalement exploré

II- Les champs d'investigation de l'étude d'Inventaire

- a) Evolution des intercommunalités et choix
- b) Quel patrimoine inventorier ?

III- Les enjeux de la démarche participative

- a) Les enjeux humains
- b) Les enjeux patrimoniaux

IV- Méthodologie et calendrier prévisionnel

- a) Phase préparatoire
- b) Phase terrain et entrée des données
- c) Phase synthèse et valorisation

Préambule

Ce Cahier des Clauses Scientifiques et Techniques (CCST) a pour but de définir les moyens et les objectifs de l'opération d'Inventaire participatif du patrimoine bâti de plusieurs communes de la Vallée du Scorff en collaboration avec le service régional de l'Inventaire culturel de Bretagne, opération qui se déroulera sur les années 2017-2018.

Il a été rédigé en s'appuyant sur le bilan des études patrimoniales déjà réalisées sur ce territoire et sur les CCST des inventaires participatifs déjà en cours en région Bretagne.

I- Contexte de l'Inventaire :

a) Le syndicat du Scorff et le patrimoine historique

Inventorier, valoriser et protéger

Dès sa création en 1975, le Syndicat du Bassin du Scorff, essentiellement orienté vers la préservation de sa rivière (en lien avec l'Association pour la Protection et la Promotion du Saumon en Bretagne qui deviendra Eau & Rivières de Bretagne), s'intéresse à l'ensemble du patrimoine de la Vallée du Scorff, notamment autour de la pratique de la randonnée (aide financière aux communes).

La mise en place d'un contrat de Vallée en 1991, pensé avec les élus, les associations et acteurs locaux, met en avant le volet Valorisation des patrimoines autour de thèmes majeurs : le patrimoine historique, la randonnée, la communication et l'animation.

Dans cet objectif, le Syndicat du Bassin du Scorff a constitué en l'espace d'une vingtaine d'années une **importante base de données historique**, alimentée par ses partenaires, Service Régional de l'Archéologie, Service de l'Inventaire, archives, associations locales, particuliers.



Lutrin historique

Ce collectage a été associé à des **actions concrètes** : valorisation de sites historiques par 72 panneaux à proximité des sentiers, restauration du hameau médiéval de Pontkalleg, soutien financier au chantier de fouilles archéologiques de Kerven Teignouse à Inguiniel (25 années), 3 expositions, ouvrages, articles, conférences, développement de randonnées guidées et de visites du patrimoine, accompagnement des communes, offices de tourisme, associations... dans la valorisation et l'animation du patrimoine historique.



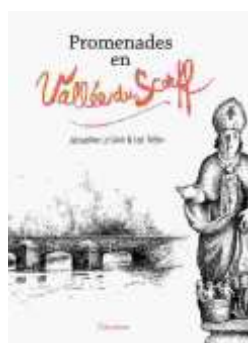
Hameau médiéval de Pontkalleg Berné



Chantier de fouilles de Kerven Teignouse Inguiniel



Exposition Au fil de l'eau avec Scorff et Patrimoine



Ouvrage et article revue Tiez Breiz



Poursuivre cette action

Le Syndicat du Scorff, dans le cadre de la mise en place en 2015 d'un groupe de travail « Valorisation du patrimoine » concertant les élus du territoire, **entend poursuivre ce travail de « faire connaître pour protéger ».**

Il s'est notamment donné pour objectifs d'encourager/conseiller les communes à inventorier, préserver, restaurer, valoriser leur patrimoine historique, surtout le patrimoine rural non protégé avec divers leviers possibles :

- Aider les communes à accéder aux données patrimoniales (~~Service Régional de l'Archéologie, du Service de l'Inventaire, archives~~), à repérer le patrimoine non inventorié, tout particulièrement le petit patrimoine non protégé (bâti rural, puits, fontaines et lavoirs, ponts, béliers hydrauliques, pêcheries...).

- Alerter les communes et EPCI sur les éléments patrimoniaux en danger, les encourager à inscrire dans leur PLU ou PLUI les patrimoines intéressants non protégés, à mettre en place une fiche d'information à destination des propriétaires privés pour les alerter et les aider dans la préservation/restauration de leur patrimoine historique.

- Conseiller, aider et encourager les communes pour restaurer le patrimoine communal, tout particulièrement le petit patrimoine, faire exemple pour le patrimoine privé.

- Poursuivre le développement des outils de valorisation (site internet, dépliants à associer aux fiches randonnée..., expositions, animations, signalétique, conférences...), s'appuyer sur le tissu associatif pour mener à bien ces missions, voire encourager la création de nouvelles associations type comités historiques.

~~L'appel à projet 2017-2018 de la Région « Participez à l'inventaire du patrimoine culturel en Bretagne » répond à ces objectifs et permettra de mettre en phase les bases de données du Syndicat du Scorff et du Service de l'Inventaire.~~

Une collaboration de longue date

Cette collaboration se fera d'autant plus aisément qu'elle fait suite à un partenariat de longue date puisque le Syndicat du Bassin du Scorff a mis en place entre 1997 et 2000 avec le Service de l'Inventaire à la Direction Régionale des Affaires Culturelles une étude complémentaire à celle menée en 1967-1968. Ce travail a conduit à la parution de l'ouvrage « Image du patrimoine Vallée du

Scorff » et à la création de l'exposition « Patrimoine bâti en Vallée du Scorff ».



Un des 17 panneaux de l'exposition

Ces partenariats se sont poursuivis avec la Région avec la finalisation en 2013-2014 de 20 lutrins historiques valorisant les patrimoines religieux, ruraux et liés à l'eau des communes de la Vallée du Scorff le long des sentiers de randonnée.

Ce projet a été réalisé avec l'aide de la Direction du Tourisme et du Patrimoine de la Région Bretagne, Service valorisation des patrimoines, et en collaboration avec le Service de l'Inventaire (échange de données, corrections des panneaux). Le Syndicat du Scorff s'est chargé de l'écriture des textes, de la commande et du suivi des illustrations, de la fabrication, du montage et de la pose.



Conférence de Catherine Toscer à Plouay

Le Syndicat du Scorff a aussi travaillé avec la Région pour l'organisation d'animations dans le cadre des Journées du Patrimoine. En 2014, pour les Cinquante ans du Service de l'Inventaire en Bretagne, outre la publication de l'ouvrage « Architecture rurale en Bretagne » et l'ouverture de sites, la Région Bretagne a organisé un cycle de conférences, dont l'une en

Vallée du Scorff animée par Catherine Toscer le 4 octobre à Plouay : « Du 16^e au 19^e siècle, le riche habitat de la Vallée du Scorff ». Le rôle du Syndicat a consisté à organiser et promouvoir localement l'événement en collaboration avec la commune accueillante. Environ 90 personnes présentes à cette conférence. La collaboration pour les Journées du Patrimoine s'est prolongée en 2015 avec 1 000 visiteurs recensés sur les sites valorisés, parfois par des animations inédites, avec la Région.

b) Un territoire inégalement exploré

La réalisation de cet inventaire participatif sur deux années doit prendre en compte le travail déjà réalisé et la taille du territoire. Compte tenu du nombre de communes concernées, le Syndicat du Bassin du Scorff ne pourra effectuer ce travail sur l'ensemble des communes. Des choix doivent être effectués en fonction du travail d'avancement des inventaires dans les différentes communes et de l'évolution des collectivités.

La Vallée du Scorff

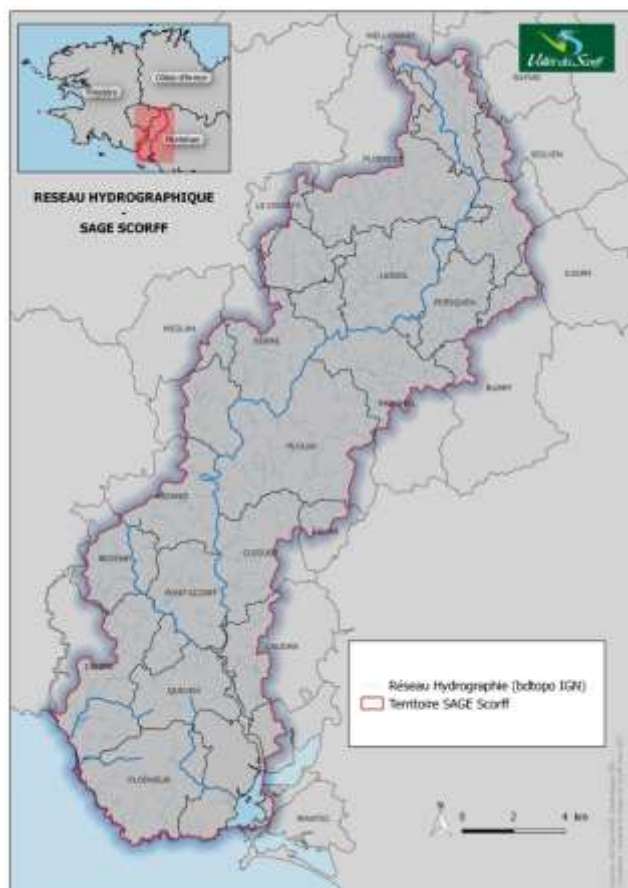
La rivière du Scorff prend sa source à Mellionnec (Côtes d'Armor) à 225 mètres d'altitude au village de Saint-Auny avant d'entamer un périple de 75 kilomètres à travers le Morbihan et le Finistère.

Fort d'un réseau hydrographique de 750 kilomètres, elle traverse le Pays Pourleth en passant à Guéméné-sur-Scorff, parcourt la Vallée de Pontkalleg avant de rejoindre Pont-Scorff où commence son estuaire. Sur 12 kilomètres, elle se mélange aux eaux montantes de la mer et du Blavet pour se jeter dans l'océan Atlantique en rade de Lorient.

En matière d'actions concrètes de valorisation des patrimoines historiques (panneaux...) et de collectage de données, le Syndicat du Scorff est surtout intervenu sur 16 communes rurales le long de la rivière :

- Mellionnec en Côtes d'Armor,
- Guilligomarc'h et Arzano en Finistère.
- Langoëlan, Ploërdut, Locmalo, Guéméné-sur-Scorff, Lignol, Persquen, Inguiniel, Kernascléden, Berné, Plouay, Cléguer, Pont-Scorff et Quéven en Morbihan.

Les communes de Rédéné (29, Saint-Caradec Trégomel, Caudan, Gestel et Guidel 56) ont également bénéficié de l'inventaire réalisé par la DRAC et figurent dans la publication et l'exposition qui en ont découlé.



Etat des lieux des inventaires réalisés

Un état des lieux du travail du Service de l'Inventaire depuis sa création en 1964 permet de prioriser cette future action d'inventaire participatif.

- Les communes de Guidel, Gestel, Quéven, Pont-Scorff, Cléguer et Caudan (ancien canton de Pont-Scorff) disposent d'un inventaire complet réalisé en 1997 en collaboration avec le Syndicat du Scorff et les communes. Il est aujourd'hui en ligne sur la base Mérimée.

L'idéal serait de transférer dans un avenir proche ces données sur le site de la région et de les actualiser en s'appuyant sur les acteurs locaux, notamment les comités historiques qui ont produit depuis de nombreuses publications dans ce domaine. A noter également que Lorient Agglomération a réalisé en 2004 en collaboration avec un cabinet d'Etudes et les communes une Etude inventaire du patrimoine rural des communes de Lorient Agglomération. L'accès aux données SIG collectées pourrait se faire en s'adressant à Lorient Agglomération.

- Les communes finistériennes, Arzano, Guilgommarch, Rédéné ont bénéficié d'un inventaire en 2004 consultable sur le site de la Région (www.patrimoine.bzh). Par ailleurs, Quimperlé Communauté vient de commencer

un inventaire complémentaire en vue d'obtenir le label « Pays d'Art et d'Histoire ».

- Les communes de Calan, Inguiniel et Plouay (ancien canton de Plouay avec les communes de Bubry, Lanvaudan et Quistinic) ont bénéficié entre 1967 et 1969 de l'enquête d'inventaire fondamental.

Les notices papier des œuvres architecturales ont été mises sur la base Mérimée en 1986, puis reprises et complétées dans le contexte de la publication de « Images du patrimoine Vallée du Scorff » (2000).

En 2006-2007, les données ont été transférées sur GLAD suite à l'enquête exhaustive de Sandrine Guillot, montrant notamment l'ampleur des dénaturations et des pertes qu'a subies le patrimoine mobilier depuis 50 ans.

Ces fichiers sont aujourd'hui en ligne sur www.patrimoine.bzh, mais restent incomplets. Le terrain et l'étude des dossiers papier seraient à reprendre pour une mise à jour.

Plouay dispose d'un comité historique (Comité Histoire et Patrimoine), de l'association Scorff et patrimoine et de personnes ressources susceptibles de faire le travail. A Inguiniel, les élus ont récemment fait le tour des villages dans le cadre de la révision du PLU et pourraient être intéressés par cette démarche.

- Les communes de la haute Vallée ont également bénéficié de l'enquête d'inventaire fondamentale en 1969, d'une mise en ligne en 1986 sur la base Mérimée, puis de l'inventaire complémentaire entre 1997 et 2000.

Mais surtout en 2015, Catherine Toscer, en charge du dossier au Service de l'inventaire à la Région, a procédé à la mise à jour de l'inventaire sur le terrain et sur www.patrimoine.bzh et Kartenn.bzh pour les communes de Mellionnec, Langoëlan, Berné et Locmalo et commencé celui de Lignol (en cours de finalisation). Ce travail pourrait encore être complété au niveau du petit patrimoine, notamment lié à l'eau.

Par contre, les communes de Ploërdut, Persquen, Kernasclédén et Guéméné-sur-Scorff sont entièrement à revoir.

La ville historique de Guéméné-sur-Scorff occupe une place à part compte tenu de la densité de son patrimoine urbain. Seul le château de Guéméné-sur-Scorff figure aujourd'hui sur www.patrimoine.bzh (étude sur les châteaux du 19^e siècle, rien sur Kartenn), mais plusieurs études ont été faites, notamment dans le cadre de la mise en place d'une ZPPAUP en 2005. En tant que Petite cité de caractère,

Guémené-sur-Scorff a tout intérêt à disposer de cet outil.

II- les champs d'investigation de l'étude d'inventaire :

a) Evolution des intercommunalités et choix stratégiques

~~Si l'état des lieux permet de faire ressortir les actions à mener, le Syndicat du Scorff doit prendre en compte les évolutions récentes et à venir des intercommunalités sur le territoire de la Vallée du Scorff. Actuellement, le Syndicat du Scorff intervient sur quatre intercommunalités dans le cadre du volet patrimoine historique (cf. carte).~~



~~La plus importante est Lorient Agglomération qui a intégré en 2014 l'ancienne Communauté de Communes de la Région de Plouay créée en 1996. Sur l'agglomération, le travail de mise à jour concernerait l'ancien canton de Pont-Scorff et surtout l'étude de terrain et des dossiers papier pour les communes de Calan, Plouay, Inguiniel.~~

~~Toutefois, les projets en cours de Lorient Agglomération en matière de valorisation du patrimoine rural, mais surtout les discussions actuelles entre le Syndicat du Scorff et Lorient Agglomération sur l'intégration possible des missions et personnels du Syndicat du Scorff à Lorient Agglomération dans le cadre de la GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et la~~

~~Prévention des Inondations, applicable au 1er janvier 2018 avec transfert de cette compétence des communes aux EPCI à fiscalité propre), nous incitent à privilégier l'inventaire dans la partie haute de la Vallée du Scorff.~~

La démarche d'inventaire participatif de Quimperlé Communauté actuellement en cours nous oriente également dans ce sens.

L'inventaire participatif concernerait donc la haute Vallée avec toutefois deux niveaux d'inventaire :

- Un inventaire prioritaire complet pour les communes de Guémené-sur-Scorff, Kernasclédén, Persquen et Ploërdut.
- Un inventaire complémentaire pour les communes de Berné, Langoëlan, Lignol, Locmalo, Mellionnec afin de mettre en valeur des patrimoines encore non intégrés à la base de données Kartenn.

~~La définition du patrimoine à inventorier nous permet de faire ressortir ce qui a pu ne pas être inventorié.~~

b) Quel patrimoine inventorier ?

L'objectif de l'inventaire participatif est bien d'inventorier l'ensemble du patrimoine des communes choisies :

- Le **patrimoine religieux**, églises et chapelles (y compris le mobilier), fontaines religieuses, calvaires et croix, monuments spécifiques dans les cimetières, presbytères.



- Le **patrimoine seigneurial**, mottes féodales, manoirs et châteaux, incluant leur patrimoine annexe, chapelles, colombiers, granges, écuries, viviers...



- Le **patrimoine urbain** des bourgs, maisons, bâtiments annexes tels que granges, celliers, fours à pain, puits, ensembles fontaine-lavoir...

- Le **patrimoine rural** : maisons (extérieur, mais aussi éléments intérieurs quand possible, cheminées, escaliers, placards muraux, organisation de l'espace permettant de comprendre la typologie de l'habitat...), bâtiments annexes tels que granges, celliers, fours à pain, puits, auges, piles-mil/ossaria...



- Le **patrimoine au niveau des sources et le long des cours d'eau** : ensembles fontaine-lavoir des villages, ponts et gués, moulins et biefs de moulins, pêcheries, prés irrigués et rigoles des prairies humides, béliers hydrauliques et autres premiers réseaux d'eau avant la mise en place du réseau d'eau potable (exemple : pompe à eau, pompe à moteur et réservoir), bassins à rouir,...



- Certains **éléments du parcellaire** comme les voies anciennes, chemins creux et réseaux fossés préservés (évolution du bocage), l'organisation du parcellaire dans les villages (le long d'une voie ou autour d'une cour, voies d'accès et circulation dans l'espace, aire à battre...);

- Le **patrimoine archéologique** visible et accessible pourra également être pris en

compte, menhirs, camps fortifiés, stèles funéraires, meules...

- **Tout autre patrimoine non cité**, mais qui pourrait émerger de l'inventaire, patrimoine industriel ou militaire, carrières, moulins à vent, ouvrages d'art et bâtiments liés aux anciennes voies de chemin de fer, autres aménagements sur cours d'eau...

L'inventaire prioritaire complet pour les communes de **Guéméné-sur-Scorff, Kernasclédén, Persquen et Ploërdut** prendra en compte l'ensemble de ces patrimoines.

L'inventaire complémentaire pour les communes de **Berné, Langoëlan, Lignol, Locmalo et Mellionnec** prendra en compte les **patrimoines non répertoriés** (selon état des lieux par commune, cf. méthodologie), **tout particulièrement certains types de patrimoines ruraux et liés à l'eau.**

III - Les enjeux de la démarche participative :

Ce travail ne pourra se faire qu'avec les acteurs locaux qui y trouveront un levier pour développer leur territoire.

a) Les enjeux humains

Au-delà de la connaissance du patrimoine, la démarche participative permettra d'impliquer les acteurs et la population autour d'un même projet, de resserrer les liens sociaux. Cette mobilisation citoyenne contribuera à rapprocher dans un même espace géographique élus, acteurs administratifs et population, générations et groupes socio-culturels.

b) Les enjeux patrimoniaux

A terme, la meilleure connaissance du patrimoine répertorié pourra :

- Faire prendre conscience à la population et aux propriétaires privés de sa valeur et permettre une appropriation pouvant faire naître des actions de valorisation et de restauration au niveau local, à l'échelle d'une association, d'un village, de particuliers, d'une école...;

- Faciliter la recherche des historiens locaux et universitaires afin de poursuivre l'enrichissement de la base de données ;

- Permettre aux communes et collectivités de disposer d'une base de données fiable sur le patrimoine, utile pour les PLU et PLUI, pour donner une lisibilité à la politique patrimoniale, la valorisation culturelle, la labellisation et l'animation touristique ;
- Faire ressortir la qualité, la richesse et la spécificité du patrimoine du territoire ;
- Faire émerger une politique de restauration, valorisation et protection des patrimoines aujourd'hui non protégés en les inscrivant dans les PLU et PLUI ;
- Faire émerger des patrimoines oubliés/disparus et de nouvelles typologies de patrimoine par ceux et celles qui sont au plus près de ces patrimoines ;
- Evaluer la destruction de ces patrimoines depuis les années 1960 ;
- Mettre en avant les patrimoines en danger, notamment ceux qui ne peuvent être restaurés compte tenu de la réglementation (exemples des pêcheries sur le Scorff)



- Mettre en avant la nécessité de les préserver pour les générations à venir...

IV - Méthodologie et calendrier prévisionnel :

~~Les objectifs et enjeux étant déterminés, cette opération d'inventaire se déroulera, conformément à la convention de partenariat entre le Syndicat du Bassin du Scorff et le Service de l'Inventaire au patrimoine culturel de la Région Bretagne, sur les années 2017-2018. L'opération sera coordonnée par la chargée de mission en concertation avec le Comité Scientifique.~~

a) Phase préparatoire : janvier à mai 2017

- Présentation du projet aux maires et acteurs (mars-avril) ;

- Mise en place d'un **Comité Scientifique** (avril) :
Fonctions : suivi de l'avancement de l'inventaire avec réunions, consultations et échanges...

Membres proposés : Syndicat du Scorff, Service de l'Inventaire, maires, Roi Morvan Communauté, Office de Tourisme du Roi Morvan, Pontivy Communauté, Scorff et Patrimoine, Association d'archéologie et d'histoire de Bretagne Centrale, association Kastell Kozh, association des Communes du Patrimoine Rural de Bretagne (cf. liste détaillée en annexe).

Validation du CCST (25 avril) : au cours de la réunion, édition/diffusion ;

- **Faire un pré-inventaire papier** : avril à juin

Qui ? Le SBS aidé des communes et du Service de l'Inventaire ;

Comment ? Lieu-dit par lieu-dit et rue par rue, au départ des sources et le long des cours d'eau (enquêtes Service de l'Inventaire, cadastre napoléonien, autres inventaires...) ;



Fonction ? Avoir un **tableau Excel des sites/patrimoines à visiter** et des **données patrimoniales** à la disposition des enquêteurs sur le terrain et pour la préparation de dossiers.

DESIGNATION	ELEMENTS PATRIMONIAUX	SOURCE
Ecart dit Kerlenat	Maisons et fermes, four à pain (1 cliché)	Kartenn, Gertrude, mai
Maison près chapelle		Kartenn, Gertrude, mai
chapelle	peu de photos sur fontaine	Kartenn, Gertrude, PDR Gertrude
ferme	logis à étage associé à un logis étalé, arm mur, chem	Kartenn quand on cliqu
ecart et village	4 fermes sans étage 17e au 19e s.	Kartenn, Gertrude, PDR
ferme 1	logis de plan massif à étage, escal vis disparu	Kartenn, Gertrude, PDR
ferme 2	élévation à travée	Kartenn, Gertrude, PDR
Ecart	maisons hors dos, ind., four à pain, puits	Kartenn, Gertrude, PDR
Maison 17e s.		Kartenn, Gertrude, PDR
Manoir		Kartenn, Gertrude
fontaine de dévotion	et lavoir	Kartenn, Gertrude
chapelle		Kartenn, Gertrude
demeure	dépendance étalée, four à pain, fontaine lavoir	Kartenn, Gertrude
maison	puits non étudié	Kartenn, Gertrude, PDR
ferme	logis étalé à 2 portes	Kartenn, Gertrude, PDR
manoir		Kartenn, Gertrude
ecart dit village	4 fermes remaniées, grange à étage, four à pain, puits	Kartenn, Gertrude
Métairie noble	plusieurs bâtiments	Kartenn, Gertrude, PDR

- Création d'un groupe d'enquêteur par commune (mai) : liste et contacts ;
- Acquérir du matériel : tablettes, appareils photos ;
- Former les enquêteurs à l'inventaire participatif (fin mai, juin) : une journée de formation complétée par des sessions individuelles/petits groupes
 - Connaissance des patrimoines
 - Utilisation des outils numériques
 - Communication et information auprès des propriétaires

b) Phase terrain et entrée des données (juin 2017 à juin 2018)

- Communiquer sur l'inventaire participatif ;
- Etablir des groupes d'enquêteurs par commune encadrés par la chargée de Mission et un/une stagiaire :
 - Répartition des tâches/pré-inventaire et constitution d'équipes/binômes
 - Roulement du matériel
 - Mise à disposition des données, attestations et badges
 - Questions et accompagnement sur le terrain...
- Rentrer les données sur les tablettes
- Télécharger des données sur Kartenn, données brouillon, code utilisateur
- Validation et publication
- **Sélection des thématiques et des éléments remarquables** à étudier pour la création de dossiers d'étude.

Données à rentrer sur les tablettes

Onglet Dénomination : dénomination (exemple : ferme, inclut tous ses éléments, plusieurs bâtiments, puits, granges...), titre, opération, commune, destinations, sélection pour étude ? A noter que les items sont déjà rentrés, exemple : immeuble, ferme, moulin...

Onglet Historique : datations principales (19^e siècle ...), datations secondaires, dates portées, inscriptions

Onglet Localisation : adresse, lieu-dit, coordonnées GPS

Onglet Description : matériaux du gros œuvre et mise en œuvre, matériaux de la couverture, état de conservation

Onglet Propriétaires : statut (propriété privée), date rencontre

Onglet Prises de vue, photos 1, 2 ... date de prise de vue, peut être complété par des photos prises avec un appareil

Onglet Observations : commentaires sur le patrimoine, éléments intéressants, éléments annexes comme un puits, destruction par rapport à la notice papier ancienne...

Onglet champs spécifiques : qualité patrimoniale (représentatif, remarquable, exceptionnel), valorisation touristique (ponctuellement utilisable pour une animation, valorisation possible).

c) Phase dossiers d'étude et valorisation janvier à décembre 2018

A partir des éléments collectés, produire des dossiers d'étude

- Qui ? Le Syndicat du Scorff avec l'aide du Service de l'inventaire et du Comité Scientifique
- Automne 2017 : Formation de la chargée de mission et quelques bénévoles au logiciel Gertrude ;
- Le dossier d'étude est une synthèse structurée des données historiques, descriptives, documentaires et des illustrations sur un élément ou plusieurs analysés et étudié de manière thématique ou collectives ;
- Il traite des éléments à intérêt historique et patrimonial : bâtiments MH, édifices religieux, manoirs et châteaux, villages et fermes à forte valeur architecturale, certains moulins.
- Des dossiers thématiques autour du patrimoine lié à l'eau seront aussi proposés :

puits, fontaines/lavoirs, pêcheries, béliers hydrauliques, ponts...



• D'autres thématiques pourront être retenues en fonction de la spécificité et des intérêts des communes et du territoire qui émergeront suite à l'inventaire : par exemple une notice sur les fours à pain là où abondent, les croix...



• S'y ajoutera une synthèse du recensement et une restitution finale avec un dossier de présentation du territoire ;

• Les dossiers seront consultables sur kartenn.bzh et patrimoine.bzh ;



• Des liens seront créés avec les sites internet des collectivités et associations concernées ;

• Une communication plus large se fera auprès du grand public via la presse et les acteurs locaux (animations...).

Annexe 1 Membres du Comité de suivi Scientifique

Syndicat du Bassin du Scorff : Jean-Charles Lohé, vice-Président, Claudie Le Pichon, directrice, Jacqueline Le Calvé Chargée de mission inventaire ;

~~Service de l'inventaire de la Région Bretagne, représenté par Elisabeth Loir-Mongazon, responsable du service et Stéphanie Bardel, chargée d'étude d'inventaire ;~~

Roi Morvan Communauté : Jean-Luc Guilloux, Président de la Commission Tourisme et Culture, Sylvie Mani, Chargée de mission Tourisme Culture, Nathalie Le Pen, médiatrice du patrimoine ;

Office de Tourisme du Pays du Roi Morvan : Michel Morvan, Président, Christelle Le Pennec, directrice ;

Pôle Patrimoine Pontivy Communauté : Stéphanie Guéguen et Claire Tartarella ;

Les maires et/ou adjoints des communes de Berné, Guéméné-sur-Scorff, Kernascléden, Langoëlan, Lignol, Locmalo, Mellionnec, Persquen, Ploërdut.

L'association Scorff et Patrimoine, Daniel Tanguy

Association d'archéologie et d'histoire de Bretagne Centrale, Jean-Paul Eludut

Association Kastell Kozh, Caroline Le Beller

Association des Communes du Patrimoine rural de Bretagne